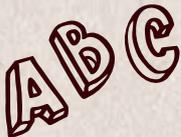




Le **GUIDE** des **PARENTS**

Guider
son enfant
à l'école
et dans ses loisirs !



SCANNER LE QR CODE

pour écouter
la lecture du guide en :



🎧 ENGLISH



🎧 ESPAÑOL



🎧 قديبرعلا



🎧 РУССКИЙ



🎧 УКРАЇНЕЦЬ



🎧 FRANÇAIS

SOMMAIRE



1	. Le fonctionnement de l'école	p 04
2	. École et citoyenneté	p 06
3	. Pour bien apprendre à l'école	p 07
4	. À l'école maternelle	p 08
5	. À l'école élémentaire	p 09
6	. Au collège	p 10
7	. Les inscriptions	p 11
8	. Autour de l'école : le sport et les loisirs	p 13
	. Pour se déplacer en bus	p 14
9	. Besoin d'aide...	p 15
	... Pour accompagner votre enfant dans sa scolarité	p 15
	... Pour payer la cantine, les activités	p 15
	... Dans votre rôle de parent	p 16

1. Le fonctionnement de l'école

Les différents cycles pour savoir dans quelle classe doit aller mon enfant

ÉCOLE MATERNELLE			ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE					COLLÈGE			
PS Petite Section - 3 ans -	MS Moyenne Section - 4 ans -	GS Grande Section - 5 ans -	CP Cours Préparatoire - 6 ans -	CE1 Cours Élémentaire 1 - 7 ans -	CE2 Cours Élémentaire 2 - 8 ans -	CM1 Cours Moyen 1 - 9 ans -	CM2 Cours Moyen 2 - 10 ans -	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		Cycle 4			



Il y a école

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
toute la journée	toute la journée	matin	toute la journée	toute la journée

A l'école primaire, qui s'occupe de mon enfant dans la journée ?



**Les dates des vacances scolaires (Zone A)
et des jours fériés**



En automne

Vacances de Toussaint



TOUSSAINT

1 ^{er} Novembre

MORTS POUR
LA FRANCE

11 Novembre



En hiver

Vacances de Noël

En février

Vacances d'hiver



Au printemps

Vacances de printemps



LUNDI DE
PÂQUES

--

FÊTE DU
TRAVAIL

1 ^{er} Mai

VICTOIRE
DE 1945

8 Mai

ASCENSION

--

LUNDI DE
PENTECÔTE

--

En été

Vacances d'été



2. École et citoyenneté

→ **L'école
a les mêmes valeurs
que la République Française**

LIBERTÉ

Chacun est libre d'agir et de penser dans le respect des lois

ÉGALITÉ

Femmes et hommes sont égaux en droits

FRATERNITÉ

Nous faisons partie d'une communauté de citoyens

→ **Laïcité : c'est la liberté de croire ou de ne pas croire**

À l'école **la laïcité assure aux élèves** l'accès à une culture commune et partagée

→ **L'enseignement est gratuit et obligatoire de 3 à 16 ans**

Il faut respecter les horaires et être présents tous les jours de l'année scolaire. Toutes les absences doivent être signalées auprès de l'école.

Jour Actuel

La France est une république laïque

La France considère tous ses habitants de la même façon. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs croyances.

La France n'impose pas de religion et il n'en attend aucune.

En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la loi.

FRATERNITÉ

Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix. Ils ont tous les mêmes droits.

La charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants

L'école est laïque

À l'école, on étudie les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

À l'école, on étudie les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

À l'école, on a le droit de dire ce que l'on pense, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots méchants sont interdits.

INTERDIT

À l'école, on étudie ce qui transmet dans l'école sans la gêner. Faire respecter les principes de la République. On les apprend ensemble, on les enseigne et on parle à ses parents.

À l'école, on étudie ce qui transmet dans l'école sans la gêner. Faire respecter les principes de la République. On les apprend ensemble, on les enseigne et on parle à ses parents.

À l'école, on a le droit de partager et de se faire entendre. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

À l'école, on a le droit de partager et de se faire entendre. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

Aucun élève ne peut refuser de partager et de se faire entendre. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

Aucun élève ne peut refuser de partager et de se faire entendre. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

Tu es tout compris ? Alors à ton école, respecte et fais respecter cette charte avec tes droits !

Ministère de l'Éducation Nationale

MLAN

3. Pour bien apprendre à l'école



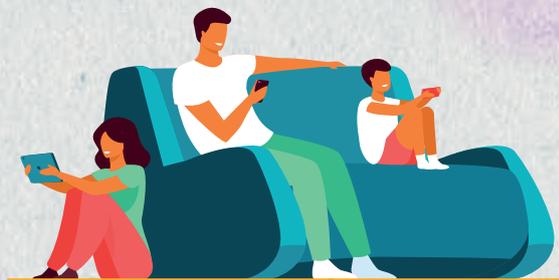
Concernant les écrans :

Pas le matin

Pas pendant les repas

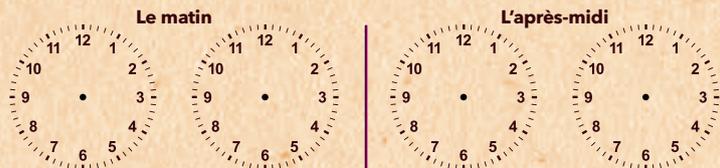
Pas dans la chambre de l'enfant

Pas avant de se coucher



4. À l'école maternelle de mon enfant

Voici les horaires



On apprend



$1+1 =$



- À vivre ensemble
- À dessiner
- À parler
- À danser et chanter
- À compter
- À commencer à lire et à écrire
- À nager à partir de la Grande Section

IMPORTANT !

- Les parents accompagnent et viennent chercher les enfants
- Un autre adulte peut venir chercher votre enfant à l'école avec votre autorisation. Cette autorisation doit être signalée à l'école.

Voici l'équipe de l'école maternelle

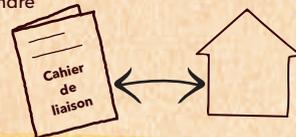
Directeur

Enseignant

Directeur périscolaire

ATSEM

On peut suivre la scolarité de son enfant grâce au cahier de liaison et prendre rendez-vous avec l'enseignant quand on en ressent le besoin.

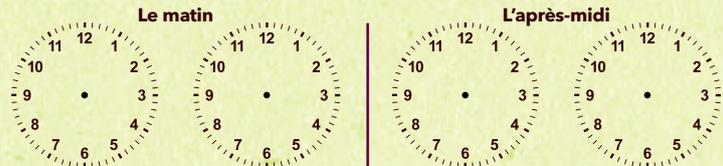


IMPORTANT !

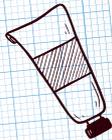
- Pour avoir toutes les informations utiles
- Pour savoir ce que mon enfant apprend à l'école
- Pour savoir si mon enfant travaille bien
- Pour savoir si mon enfant se comporte bien

5. À l'école élémentaire de mon enfant

Voici les horaires



On apprend

- 
- 
- 
- 
- La citoyenneté (apprendre à respecter les autres, les règles et les lois)
 - Le vivre-ensemble
 - La lecture, le français
 - Les mathématiques
 - L'anglais, l'espagnol
 - Les sciences
 - L'histoire et la géographie
 - La musique
 - Les arts
 - Le sport



On peut suivre la scolarité de son enfant grâce au cahier de liaison et prendre rendez-vous avec l'enseignant quand on en ressent le besoin.

Voici l'équipe de l'école élémentaire

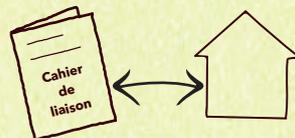
Directeur

Enseignant

Directeur périscolaire

Pour suivre les progrès de mon enfant

Il y a le cahier de liaison



IMPORTANT !

- Pour avoir toutes les informations utiles
- Pour savoir ce que mon enfant apprend à l'école
- Pour savoir si mon enfant travaille bien
- Pour savoir si mon enfant se comporte bien

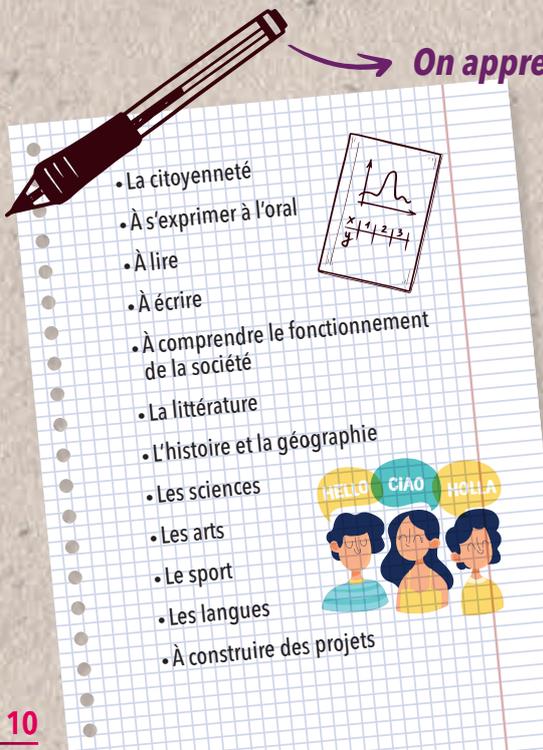
6. Au collège

Les horaires

Les horaires dépendent de l'emploi du temps de l'enfant qui sera donné par le professeur principal.

Les autorisations de sorties de l'enfant sont déclarées par les parents au moment de l'inscription au collège.

On apprend

- 
- La citoyenneté
 - À s'exprimer à l'oral
 - À lire
 - À écrire
 - À comprendre le fonctionnement de la société
 - La littérature
 - L'histoire et la géographie
 - Les sciences
 - Les arts
 - Le sport
 - Les langues
 - À construire des projets



Voici l'équipe du collège

Principal (=directeur)

Secrétaire de gestion

Conseiller principal d'éducation

Infirmier

Professeur principal

Assistant social

Il y a un professeur différent pour chaque matière enseignée (environ 10 professeurs différents).

2 moyens pour suivre la scolarité de mon enfant



• L'APPLICATION PRONOTE

Des codes vous seront fournis par le collège au moment de l'inscription. Pour participer à un atelier de pratique numérique pour les parents contacter un « conseiller numérique » : cnfs@step.eco 05.59.14.78.79



• LE CARNET DE CORRESPONDANCE

IMPORTANT!

• Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec le professeur principal pour savoir comment travaille mon enfant.

7. Les inscriptions

➔ **De 3 à 10 ans**
(maternelle et élémentaire)

- À l'école
- À la cantine
- Aux activités périscolaires (de 7h30 au début de la classe et de la fin des cours à 18h30)



Mode d'emploi portail famille

Inscription scolaire et périscolaire
Réservations et paiements de la restauration
et des accueils périscolaires

VILLE DE
PAU

Le livret

« Mode d'emploi portail famille »
vous explique comment faire
toutes les inscriptions nécessaires
sur Internet.

Il est disponible en plusieurs langues.



Scolaire / Périscolaire

- Demande de création de compte sur le portail famille
- Se connecter au portail famille
- Prendre rendez-vous pour payer la cantine
- Prendre rendez-vous pour déposer un dossier d'inscription scolaire

**Pour être
accompagné
par quelqu'un
pour faire
vos inscriptions,
voici les contacts**



Service Vie Scolaire
Téléphone : 05 59 27 85 80
poste 43044
Courriel : viescolaire@ville-pau.fr

**Maison du Citoyen
OUSSE DES BOIS**
8 rue du Parc en Ciel
Téléphone : 05 59 98 64 24

**Maison du Citoyen
SARAGOSSE**
2 rue du 8 Mai 1945
Téléphone : 05 59 98 64 23

**Maison du Citoyen
COMPLEXE DE LA RÉPUBLIQUE**
8 rue Carnot
Téléphone : 05 59 98 64 27

7. Les inscriptions

➔ **À partir de 11 ans
(collège)**

Le collège de votre enfant
dépend de votre adresse :

**Collège
Jeanne d'Albret**

46 avenue des Lauriers
à Pau
Tél. : 05 59 30 13 37

**Collège
Clermont**

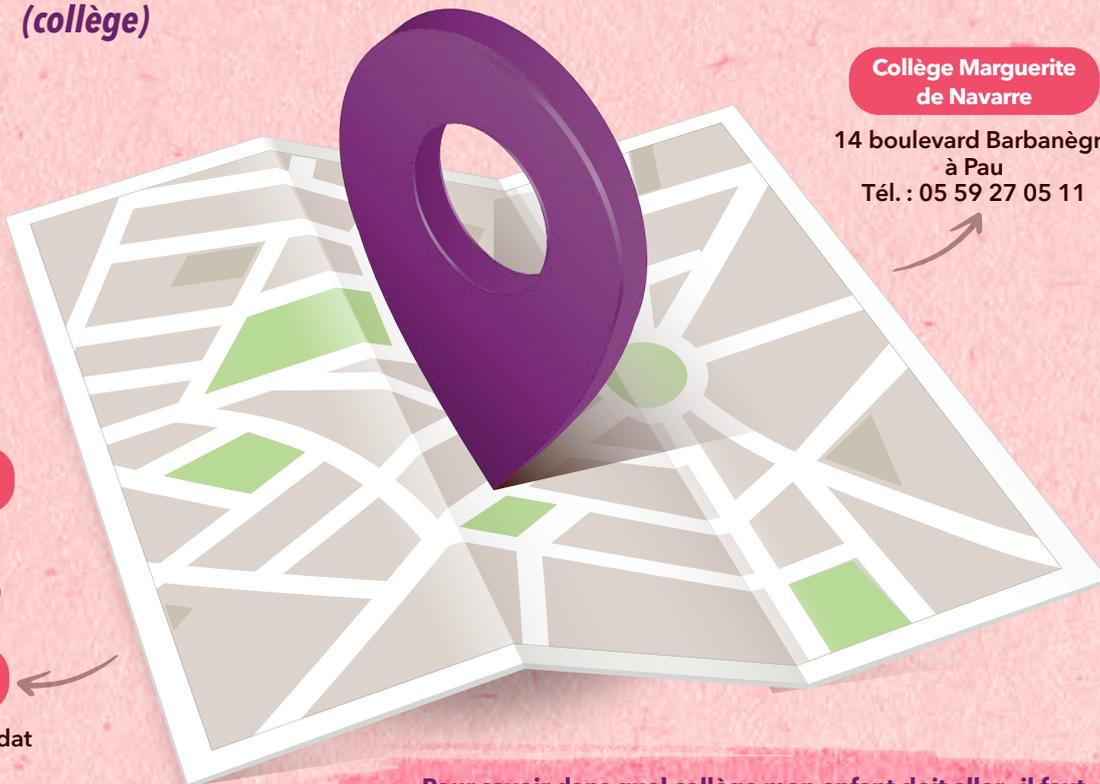
3 rue du Mohédan
à Pau
Tél. : 05 59 13 50 60

**Collège
Pierre Emmanuel**

25 avenue Honoré-Baradat
à Pau
Tél. : 05 59 13 17 21

**Collège Marguerite
de Navarre**

14 boulevard Barbanègre
à Pau
Tél. : 05 59 27 05 11



**Pour savoir dans quel collège mon enfant doit aller, il faut
contacter la Direction Départementale des Services de
l'Éducation Nationale au 05 59 82 22 00.**

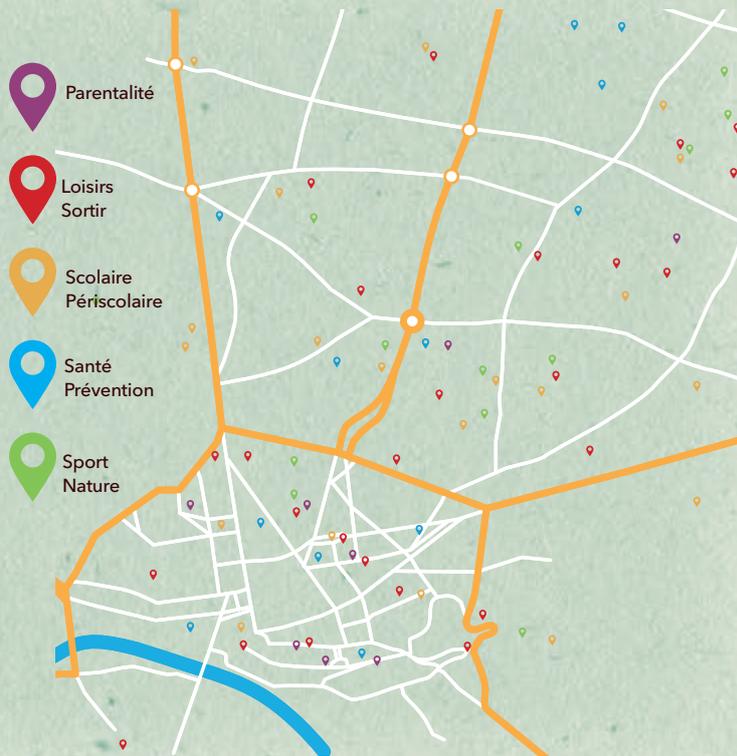
8. Autour de l'école

Les activités de sport et de loisirs et autres adresses utiles.

Votre enfant peut faire des activités sportives et de loisirs avec les copains ou en famille :

- Le soir après l'école
- Les mercredis, les samedis
- Pendant les vacances scolaires

Scanner le QR code pour découvrir toutes les possibilités autour de l'école ou du collège de votre enfant



Pour se déplacer en bus

→ *Les transports en commun sont organisés par le réseau Idelis*

Des cars scolaires, SCOLARIS, assurent des trajets directs vers les principaux collèges de la Ville de Pau.



Pour vous renseigner sur les horaires et les tarifs

Agence IDELIS, Place d'Espagne à Pau
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.
Téléphone : 05 59 14 15 16



9. Besoin d'aide...

→ ...pour accompagner votre enfant dans sa scolarité

Les contacts sont :

**À L'ÉCOLE
MATERNELLE
ET ÉLÉMENTAIRE,**
les enseignants
proposent différentes
aides aux élèves
pendant et après l'école,
avec l'accord
des parents.



AU COLLÈGE,
le CPE peut
proposer
différentes aides
aux élèves
et aux parents.

**LA MAIRIE,
LE CENTRE SOCIAL
ET ENCORE
LES ASSOCIATIONS
DE QUARTIER** proposent aussi de l'aide :
- Le C.L.A.S
(contrat local d'accompagnement
à la scolarité)
- L' Aide pour les devoirs

→ ...financières pour payer la cantine ou les activités

Les contacts sont :

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :
1 place Samuel de Lestapis - 05 59 82 21 35 - ais@ccas-pau.fr

SDSEI (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) :
Dans le cadre d'un accompagnement social, il a pour mission d'aider les
personnes en difficultés sociales, éducatives et financières.
Trouvez votre Service Départemental le plus proche de chez vous | Site officiel
du Département des Pyrénées-Atlantiques (le64.fr)



- SDSEI Bonnard : 05 59 14 84 84 (Pau)

- SDSEI Ossau 05 59 05 94 50 (Pau)

- SDSEI Berlioz 05 59 30 80 70 (Pau)

- SDSEI Fébus 05 59 02 60 95 (Pau)

LE FOND SOCIAL DES COLLÉGIENS :
se renseigner à l'accueil du collège.



9. Besoin d'aide...

→ ...dans votre rôle de parent



La Mission parentalité de la Ville de Pau
pour s'informer, savoir qui contacter en cas de besoin,
échanger sur la parentalité

• 06 03 65 94 68 - serviceparentalite@ville-pau.fr

Le référent famille du Centre Social de mon quartier
pour savoir qui aller voir quand j'ai besoin de conseils

- Centre social du Hameau - 05 59 11 10 39
- Centre social de la Pépinière - 05 59 92 72 00

Le Programme de Réussite Educative (PRE),
pour un accompagnement personnalisé centré sur mon enfant
et ma famille, avec des actions individuelles et collectives

- Coordinatrice Cécile Morichon : 06 89 42 90 75 - pre@ville-pau.fr



Le « réseau parentalité 64 »
pour être informé des activités pour les parents
et des activités parents et enfants

<https://www.facebook.com/reseauappuiparents64/>



Le fil des parents
une plate-forme gratuite
d'écoute et de soutien

- 05 59 46 78 85



Maison du Parent pour avoir des conseils
de professionnels quand j'ai
des difficultés avec mon enfant

- 05 59 98 49 09



Pour plus de ressources
flasher le QR code ! →

